



**LISTE DES SERVICES PRIORITAIRES POUR LE SAMEDI 07 JUIN 2014**  
(susceptible d'évolution en fonction de la durée de la grève)

	DOMAINES	CATEGORIE DE VEHICULES
1	<b>ORDRE PUBLIC</b>	- véhicules des services de sécurité (Police, Gendarmerie, Douane) ainsi que leurs personnels
2	<b>DEFENSE ET SECURITE CIVILE</b>	- véhicules des services de secours et de sécurité civile et leurs personnels
3	<b>PRATIQUE MEDICALE, SOCIALE ET MEDICO-SOCIALE</b>	<p>- Véhicules de service, véhicules des établissements, véhicules professionnels et véhicules privés des personnels des établissements, structures et services suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Établissement de santé (cliniques, hôpitaux, HAD, centres de dialyse, etc.)</li> <li>- Établissements sociaux et médico-sociaux prenant en charge les personnes âgées et les personnes handicapées (EHPAD, FAM, MAS, etc.)</li> <li>- Professionnels de santé libéraux (Médecins, pharmaciens, biologistes, kinésithérapeutes, Infirmiers etc.) exerçant en cabinet ou à domicile</li> <li>- Services et structures et personnels assurant <ul style="list-style-type: none"> <li>o Des prestations au sein des établissements ci-dessus (ménage, blanchisserie, entretien, cuisine, etc.)</li> </ul> </li> <li>- Services et structures et personnels assurant : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Le transport sanitaire (ambulances, véhicules sanitaires légers)</li> <li>o Le transport de sang, d'organe et de prélèvements biologiques</li> <li>o La distribution des médicaments, dispositifs médicaux et gaz à usages médicaux</li> </ul> </li> <li>- Services et structures et personnels assurant des prestations à domicile : <ul style="list-style-type: none"> <li>o SSIAD, HAD, Prestataires à domicile (O2, DM, etc.)</li> <li>o Accompagnement, aide à domicile des personnes âgées et dépendantes et des personnes handicapées</li> </ul> </li> <li>- Services funéraires</li> <li>- SAMU Social</li> <li>- Services assurant la démoustication et la lutte anti-vectorielle (en période d'épidémie) et véhicules des personnels nécessaires à cette action</li> </ul>
4	<b>SERVICES D'INTERVENTION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Véhicules des services et acteurs du secours en mer, des pilotes maritimes et des capitaineries (GPLM notamment) ;</li> <li>- Véhicules de service et des personnels du contrôle aérien, de la sûreté aéroportuaire et ceux nécessaires au fonctionnement opérationnel de la plate-forme aéroportuaire ;</li> <li>- Véhicules de service et des personnels nécessaires à la sûreté portuaire et au fonctionnement opérationnel de la plate-forme portuaire ;</li> <li>- Véhicules d'interventions des opérateurs : EDF, ODYSSI, SME, SMDS, Orange, Digicel, Only ;</li> <li>- Véhicules d'intervention des gestionnaires de voiries ;</li> <li>- Véhicules des sociétés de ramassage des ordures ménagères, des déchets médicaux et des encombrants ;</li> <li>- Véhicules de fabrication et de livraison des produits pétroliers et leurs personnels.</li> </ul>
5	<b>SOINS AUX DEFUNTS</b>	- Véhicules des entreprises de pompes funèbres et de leurs personnels.

DOMAINES	CATEGORIE DE VEHICULES
6 ADMINISTRATIONS PUBLIQUES	- Véhicules des services du Ministère de la Justice (juridictions, centre pénitentiaire), ainsi que les magistrats et leurs personnels.
7 TRANSPORTS EN COMMUN	- Transporteurs de personnes (taxis collectifs, taxis de place, transports en commun) ; - Véhicule de service et d'intervention des services de l'État et des collectivités territoriales.

**CONDITIONS D'ACCÈS :**  
**Capacité du demandeur à produire**  
**la carte professionnelle attestant de sa qualité**  
**ou**  
**une attestation de son employeur**